



La Ville de Cernay
Haut-Rhin – 11 952 habitants

recrute pour son Service « Citoyenneté » dans le cadre du remplacement d'agent permanent (durée approximative de la mission : 4 mois) un :

AGENT D'ACCUEIL DU SERVICE « CITOYENNETÉ » (H/F) **(Contrat à durée déterminée - Cadre d'emplois des Adjointes administratifs)**

Située entre la Ville de Mulhouse et son agglomération à l'Est et le massif des Vosges à l'Ouest, la Ville de Cernay, membre de Communauté de Communes de Thann Cernay, est une collectivité en plein développement. Sa localisation lui offre attractivité économique et dynamisme démographique.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité du Chef du Service « Citoyenneté » et au sein d'une équipe de 4 agents, vous serez chargé(e) :

- d'accueillir et de renseigner les usagers sur les formalités de création ou de renouvellement de passeport et carte d'identité avec un dispositif de recueil biométrique ;
- de traiter les demandes et la délivrance des titres d'identité (cartes d'identité, passeports) ;
- d'assurer une veille juridique et une mise à jour des formulaires, dans le respect de la réglementation en vigueur en tenant compte de son évolution ;
- d'assurer la continuité de service public en cas de collègue(s) absent(s) au sein du service.

PROFIL :

De formation administrative, vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, Outlook) et démontrez des qualités d'organisation, de rigueur et des aptitudes à la polyvalence.

Vos capacités d'accueil et votre sens affirmé du service rendu à l'utilisateur vous permettent d'adopter un comportement adéquat en toutes circonstances.

Ce poste requiert une disponibilité sur l'amplitude horaire de l'ouverture de la mairie et notamment une permanence par mois le samedi matin.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois ;
- Participation employeur à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'un contrat labellisé (complémentaire santé et assurance de prévoyance) ;
- Transport : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail (commune desservie par le « Tram-Train »).

Poste à temps complet à pourvoir début janvier 2024 - **Date limite des candidatures : 24 novembre 2024**

Les candidatures (lettre de motivation et CV)
sont à adresser par voie postale
ou électronique : cernay@ville-cernay.fr

Mairie de Cernay

26 rue James Barbier 68700 Cernay

☎ 03 89 75 54 10